Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2022

TRADI'PIZZA SASU/LE COMPTOIR A PIZZA SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 mars 2022 sous réserves d'incidents

Maître Lionel PERRIN
NOTAIRE
2 KLP NOTAIRES
2 Boulevard Léon Gambetta
BP 23
84501 BOLLENE CEDEX1

Suivant acte reçu par Maître Lionel PERRIN, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « 2KLP NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à
BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta, le 10 mars 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT d'AVIGNON 1, le 14 mars 2022, référence 8404P01 2022 N 00515,:
La Société dénommée **TRADI'PIZZA**, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2000 €, dont le siège est à BOLLENE (84500), 26 avenue Salvador Allende, identifiée au SIREN sous le numéro 853839843 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' AVIGNON.
A vendu à
La Société dénommée **LE COMPTOIR A PIZZA**, Société par actions simplifiée au capital de 2000 €, dont le siège est à VISAN (84820), 55 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 909309577 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' AVIGNON.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2022

Un fonds de commerce de vente de pizzas et de boissons à emporter sis à VISAN (84820) 55 Avenue de la République, lui appartenant, connu sous le nom commercial **TRADI'PIZZA**, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d' AVIGNON, sous le numéro 853839843.
Moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant :
– aux éléments incorporels pour VINGT-DEUX MILLE QUATRE CENT QUATRE- VINGT-QUATORZE EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (22 494,60 EUR),
– au matériel pour VINGT-SEPT MILLE CINQ CENT CINQ EUROS ET QUARANTE CENTIMES (27 505,40 EUR).
La propriété et la jouissance ont été fixées au jour de la signature.de l'acte Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Lionel PERRIN
NOTAIRE

3953275
Publié le 22/03/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !